A SOUTH THE REAL PROPERTY AND A SECOND SECON

ERYTHÈMES

Nous nous occuperons d'abord des éruptions dites érythèmes, qui constituent des entités morbides spéciales : a) l'érythème polymorphe rhumatismal et l'érythème noueux; b) l'érythème scarlatiniforme ou scarlatinoïde.

Nous étudierons ensuite toutes les éruptions, érythémateuses ou non, qui ont leur origine dans une cause immédiate nettement déterminée (érythèmes symptomatiques).

A. — ÉRYTHÈMES IDIOPATHIQUES.

1º ÉRYTHÈME POLYMORPHE RHUMATISMAL. — Le plus souvent le repos au lit et l'expectation constituent la seule thérapeutique à suivre.

Contre la fièvre, le sulfate de quinine ou le salicylate de soude, surtout s'il y a des arthropathies, seront administrés.

Un purgatif sera indiqué quelquefois, s'il y a de l'embarras gastrique et de la constipation.

Quant au traitement local, il consistera à saupoudrer les parties atteintes avec de la poudre d'amidon, de talc ou d'oxyde de zinc.

Si l'éruption est constituée par des bulles ou des vésicules très confluentes et s'accompagne de douleurs vives, on pourra recourir aux enveloppements humides ou aux onctions avec le liniment oléo-calcaire.

Dans tous les cas, les bains d'amidon prolongés seront utiles.

L'érythème noueux comporte les mêmes indications thérapeutiques.

Quant à la variété dite érythème induré chronique des membres inférieurs, qu'on observe chez les sujets lymphatiques et particulièment chez les jeunes filles, le traitement comportera, en outre des différents moyens précédents, l'usage de l'huile de foie de morue, du sirop iodo-tannique, etc.

2º ÉRYTHÈME SCARLATINIFORME IDIOPATHIQUE OU SCARLATINOÏDE.

— Dès le début, à la période fébrile des prodromes, un purgatif, la quinine pourront ou devront être administrés, suivant les cas. Localement, il suffira de saupoudrer les parties atteintes avec la poudre d'amidon, de talc, d'oxyde de zinc, ou de sous-nitrate de bismuth.

B. — ÉRYTHÈMES SYMPTOMATIQUES.

Les érythèmes d'origne médicamenteuse ont été étudiés au chapitre général des Éruptions médicamenteuses.

Nous n'avons en vue dans ce chapitre que les éruptions de cause externe ou parasitaire, les éruptions d'origine alimentaire, les éruptions d'origine infectieuse, les éruptions d'origine nerveuse. Toutes ces éruptions symptomatiques, comme d'ailleurs les éruptions médicamenteuses, peuvent être constituées par des lésions élémentaires extrêmement variables, depuis la simple rougeur érythémateuse jusqu'aux placards purpuriques et aux bulles; elles peuvent être polymorphes et pour une même cause présenter des types élémentaires divers.

Si bien que le traitement de ces éruptions doit avant tout s'adresser à leur cause.

I. ÉRUPTIONS DE CAUSE EXTERNE OU PARASITAIRE. — Les éruptions d'origine parasitaire sont étudiées dans des chapitres spéciaux (Gale, etc.).

Quant aux éruptions de cause externe, nous ne retiendrons que les suivantes :

1º Érythème pernio ou engelures. — Lotionner chaque jour avec une solution de chlorhydrate d'ammoniaque au dixième; pendant la nuit, appliquer la pommade suivante :

Tanin	d'amidan	 • • • • • • •	 1	gramme.
Glycérolé d	u amidon.	 	 100	grammes

et recouvrir avec de la poudre d'amidon.

Si les engelures sont ulcérées, les panser avec de la vaseline boriquée.

Combattre le lymphatisme (huile de foie de morue, sirop iodotannique).

2º Érythème igné, solaire, électrique, pellagreux. — Traitement local par les poudres de talc, d'oxyde de zinc, d'amidon.

3º Intertrigo. — Lavages à l'eau boriquée, application de poudre de talc et d'oxyde de zinc, interposition d'un linge fin entre les plis cutanés.

Chez les diabétiques, se préoccuper d'instituer le traitement général et le régime.

4º Érythème des nouveau-nés. — Même traitement local que pour l'intertrigo. Mais surfout surveillance rigoureuse de l'allaitement

II. ÉRUPTIONS D'ORIGINE ALIMENTAIRE. — Très variables au point de vue morphologique, elles sont souvent le résultat d'une véritable prédisposition individuelle. Si bien que le traitement peut ou doit être avant tout prophylactique: l'individu s'abstenant des aliments (poissons, crustacés, gibier, fromages, fruits) qui provoquent chez lui l'éruption; si l'éruption s'accompagne de symptômes d'intoxication générale, les purgatifs et les diurétiques, et en particulier l'alimentation exclusivement lactée, s'imposeront; localement, on emploiera, suivant la forme de l'éruption, l'un des moyens indiqués à propos de l'érythème polymorphe.

III. ÉRUPTIONS D'ORIGINE INFECTIEUSE. — Ces éruptions ne sont, en réalité, que des érythèmes polymorphes, symptomatiques, apparaissant au cours d'une maladie infectieuse (rougeole, scarlatine, variole, dothiénentérie, choléra, diphtérie, blennorrhagie, etc.).

Ils sont justiciables des moyens thérapeutiques indiqués à propos de l'érythème polymorphe rhumatismal et comportent en plus la mise en œuvre du traitement particulier à l'affection causale.

IV. ÉRUPTIONS D'ORIGINE NERVEUSE. — Le traitement local varie suivant le type de l'éruption : érythème, bulles, etc. (voir Érythème polymorphe rhumatismal).

Le traitement général doit viser à combattre la lésion du système nerveux (révulsion, etc.).

E. SERGENT.

ÉRYTHRASMA

L'érythrasma doit être traité par les moyens qui sont appliqués au pityriasis versicolor; on peut toutefois agir avec plus d'énergie, parce que l'affection est encore plus tenace et du reste est localisée. On fera, par exemple, tous les trois ou quatre jours des badigeonnages à la teinture d'iode.

On peut également employer des pommades soufrées à 10 pour 100, l'huile de cade, l'acide pyrogallique à 3 pour 100, l'oxyde jaune de mercure à 1 pour 30. Ces applications seront faites la nuit; le matin, le malade prend un bain, on lave la région à l'eau tiède et au savon, puis on poudre au talc.

LEREDDE.

FAVUS

Le traitement du favus doit être poursuivi pendant un temps extrêmement long, mais produit un résultat certain. L'épilation doit être pratiquée dans tous les cas et renouvelée dès que des poils ou des follets de repousse peuvent être de nouveau enlevés. On la pratique sur toute l'étendue des régions malades, qu'on dépasse de 1 ou 2 centimètres. On enlève ainsi les parasites, car le poil favique vient en entier à la pince, au contraire du poil trichophytique.

S'il existe des croûtes, on les fait tomber avant l'épilation par des cataplasmes de fécule ou de pomme de terre.

On ne cessera l'épilation que lorsqu'il n'y aura absolument plus de cheveux malades; on reverra le malade tous les trois mois dans la suite, pendant un ou deux ans; à cette seule condition, on peut répondre de la guérison.

Le favus de la peau doit être traité, comme la trichophytie, par la teinture d'iode; sa guérison est obtenue facilement.

LEREDDE.

FOLLICULITES ET SYCOSIS

Le sycosis trichophytique sera étudié ultérieurement (voir l'article Teignes).

Nous n'avons en vue ici que le sycosis non trichophytique, qui n'est, en réalité, qu'une inflammation suppurative du follicule pileux et de ses annexes, d'où la dénomination de folliculite sous faquelle on le désigne quelquefois. Nous ne saurions, dans un ouvrage de cette nature, envisager toutes les formes de folliculites qui sont décrites dans les traités spéciaux. Nous ne pouvons que nous borner à des indications générales, applicables à toutes les variétés, quels que soient leur siège et leur origine première.

Or le traitement de cette affection comprend deux grandes indications: